

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

7841 - Est-ce qu'une femme se trouvant dans une tente à l'extérieur de la mosquée peut régler sa prière sur celle de l'imam

question

Question : Certaines mosquées disposent d'annexes destinées aux femmes, car elles viennent parfois en compagnie d'enfants qui perturbent les fidèles à cause de leurs cris. C'est pourquoi on leur installe une tente sur le parking de la mosquée, séparée de celle-ci par un escalier et un petit couloir et munie de hauts parleurs.. Qu'en est-il de prier dans cette tente ?

la réponse favorite

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver) et il a répondu qu'il n'était permis de prier en dehors de la mosquée que par nécessité. Or il n'y a dans la situation présente aucune nécessité, dans la mesure où l'on peut dire aux dames accompagnées d'enfants trop bruyants de ne pas prier en dehors de la mosquée sans nécessité, on ne doit pas leur installer une tente. Allah le sait mieux.